

Zeitschrift: Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé
Herausgeber: Association suisse de propriétaires de tracteurs
Band: 14 (1952)
Heft: 10

Rubrik: Communiqués de l'association suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des raisons aussi pour laquelle nombre de propriétaires de tracteurs se décident aujourd'hui à acquérir une motofaucheuse-andeleuse.

A tous ceux qui ont dans l'idée de mécaniser l'herbage nous recommandons vivement de réfléchir mûrement à la chose. Avec un tracteur léger à 1 essieu, et en substituant à la motofaucheuse d'autres instruments également pour tracteur, on peut motoriser divers travaux, comme le hersage, le sarclage, etc. Cela sans causer de dommages quelconques provenant d'un tassement du sol et souvent avec une dépense supplémentaire modeste.

(traduction: R. Schmid)

Communiqués de l'association suisse

Aux propriétaires de moissonneuses-batteuses

La proposition nous a été faite d'éviter que les propriétaires de moissonneuses-batteuses ne s'organisent entre eux. «Il existe déjà assez d'organisations», nous a-t-on dit. «Les propriétaires des machines en question pourraient très bien s'organiser au sein de nos sections et ainsi de notre association centrale. Les intérêts à défendre sont en grande partie les mêmes que ceux des propriétaires de tracteurs (loi sur la circulation des véhicules à moteur et des cycles, douane, assurances, impôts, etc.). La répartition du travail, dans les diverses régions, qui aurait mené à une coalition, pourrait avoir lieu au sein des sections sous la forme de sous-groupement.»

Nous acceptons volontiers cette proposition, sans toutefois vouloir éveiller le sentiment que nous désirons attirer tout à nous. C'est pourquoi, nous prions les propriétaires de moissonneuses-batteuses de bien vouloir nous faire savoir s'ils seraient disposés d'adhérer à l'une de nos sections sous la forme de groupement, comme on nous l'a proposé. On voudra bien attirer l'attention des propriétaires de moissonneuses-batteuses qui ne sont pas propriétaires de tracteurs — et par conséquent pas affiliés à notre association — sur la présente question. Merci !

Le secrétariat central.

Le numéro de décembre

sera consacré à l'entretien des machines et aux soins à y donner. Vu que les articles s'adressent aux praticiens, nous attendons leur collaboration. Nous serions heureux de recevoir de courts exposés sur la manière de procéder à l'entretien journalier, périodique et annuel des tracteurs et machines. Une photo jointe au texte n'en rendra la description que plus vivante et intéressante. Particulièrement précieuses seront les reproductions de hangar aux machines, de locaux d'outillage et de réparations.

Pour tous les articles qui nous parviendront — et nous espérons qu'ils seront très nombreux —, nous vous disons d'ores et déjà merci. Il va de soi qu'ils seront rémunérés et que nous bonifierons les dépenses occasionnées par l'envoi de photos. Pour le cas où des photos devraient être prises, on voudra bien prendre garde que l'éclairage soit suffisant, car des prises de vue mal éclairées donnent de mauvais clichés.

Délaï pour l'envoi des travaux: 10 novembre 1952.

La rédaction.

Soyez prêts pour les travaux ...



PNEUS pour TRACTEURS
TRAKTOREN - REIFEN

DUNLOP

Cours techniques

Pour l'hiver prochain, les sections prévoient les cours suivants:

Connaissances techniques du moteur

- No. 1 Cours de 1 jour pour développer les connaissances du moteur et pour prévenir les pannes, pour propriétaires de petites machines motorisées.
- No. 2 Cours de 1 ou 2 jours pour développer les connaissances du moteur et pour prévenir les pannes, pour propriétaires de tracteurs:
 - a) à moteur à carburateur,
 - b) à moteur Diesel.

Soins et entretien

- No. 3 Cours de un à deux jours pour enseigner d'une manière systématique l'entretien journalier, hebdomadaire et mensuel des tracteurs (par marques):
 - a) tracteurs à moteur à carburateur,
 - b) tracteurs à moteur Diesel.
- No. 4 Cours de 4—5 jours pour enseigner d'une manière systématique l'entretien annuel des tracteurs (par marques):
 - a) tracteurs avec moteur à carburateur,
 - b) tracteurs à moteur Diesel.
- No. 5 Cours de 1 jour pour enseigner l'entretien et les soins à donner aux chambres à air et aux pneus.

Cours de formation à la circulation routière

- No. 6 Cours d'une demi-journée pour compléter la formation à la circulation routière et pour démontrer comment on doit se comporter avec un tracteur agricole (véhicule lent) dans la circulation routière.

Il va de l'intérêt de chaque membre de prendre une part très active aux cours mentionnés. Chaque agriculteur sait quel capital est investi dans ses machines. Il sait également que l'argent ne se ramasse pas à la pelle, dans les champs, mais que chaque centime se gagne dans les longues et pénibles journées de travail. C'est pourquoi, ayez soin de vos machines. Accordez-leur, pour le moins, au début de chaque hiver, le nettoyage et les soins indispensables. Saisissez chaque occasion qui se présente pour développer vos connaissances techniques. Vos sections sont bien intentionnées à votre égard et désirent vous aider.

Agriculteurs, songez que jamais, durant toute l'année, vous gagnez autant à l'heure que pendant le temps où vous développez vos connaissances techniques et accordez à vos machines et outils les soins nécessaires.

Ecrivez aujourd'hui encore une carte postale à la gérance de votre section en indiquant les numéros des cours qui vous intéressent, par exemple: «Le soussigné s'inscrit provisoirement aux cours suivants, publiés dans le numéro d'octobre du «Tracteur»: No. 2b, No. 3b (Vevey 580), No. 5.

N'oubliez pas d'indiquer votre adresse exacte et complète et d'écrire lisiblement.

En vous inscrivant tout de suite, vous allégez considérablement le travail des gérants de sections, car ils peuvent ainsi déterminer tout de suite les lieux où ces cours devront être donnés. Dans le courant du mois de décembre, la gérance de la section vous fera connaître les genres de cours et les localités où ils auront lieu, sur quoi vous pourrez vous y annoncer définitivement. La finance de cours s'élèvera à environ frs. 3.— à frs. 5.— par jour. En comparant avec les connaissances acquises, cela représente une dépense minime.

Veillez donc écrire toute de suite une carte postale.

«Le fonctionnement de nos motofaucheuses»

tel est le titre du fascicule
no 2 des publications de l'Ass.
s. de propriétaires de tracteurs
13 pages — **prix 80 cts.**

12 illustrations

Commandez cette brochure en
versant fr. -.90 au compte de
chèques postaux VIII 32608
(Zurich) de l'Association suisse
de propriétaires de tracteurs,
à Brougg.

Canton de Fribourg

Atelier spécialisé
pour la

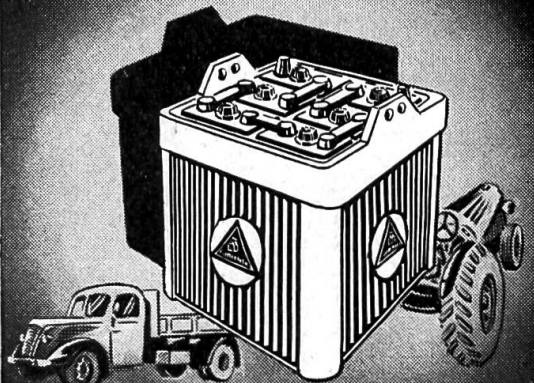
revision de tracteurs

Travail garanti
Prix modérés

Garage du Pont SA

Fribourg
Rte. de Marly 99
Tél. 2 15 57

Durée plus longue
grâce à la triple-isolation



ELECTRONA S.A.
Fabrique d'accumulateurs
BOUDRY - NEUCHÂTEL
Téléphone (038) 6 42 46

ACCU
ELECTRONA

CONDUCTEURS DE TRACTEURS :

Circulez comme il se doit

tel est le titre du **fascicule No. 1** des
publications de l'Association suisse
de Propriétaires de Tracteurs.
16 pages. **Prix: 80 cts.** 43 illustra-
tions en couleurs. 11 esquisses.

Commandez cette brochure en versant
fr. -.90 au compte de chèques postaux
VIII 32608 (Zurich) de l'Association
suisse de Propriétaires de Tracteurs
à Brougg.

Rapport d'activité pour l'année 1951

(fin, 1er partie voir le no. 9/52, p. 14—24).

Nos efforts en vue d'obtenir l'interchangeabilité des tracteurs et outils accessoires

ont été poursuivis au sein de la commission de normalisation créée le printemps dernier par l'Association suisse de fabricants et commerçants de machines agricoles. Un représentant du Bureau des normes de la Société suisse de constructeurs de machines qui, elle, fait partie de l'Organisation internationale des normes (ISO) prend également part aux séances. Nous avons aujourd'hui l'espoir bien fondé que nos longues et laborieuses interventions seront, avec le temps, couronnées de succès.

La réquisition des tracteurs agricoles par l'armée

n'est pas encore réglée de façon satisfaisante. Nous ne contestons pas qu'il s'agit d'un problème délicat et qu'il ne sera pas possible d'avoir des égards pour chacun. Il est compréhensible que l'armée enregistre tous les tracteurs afin d'être prête en cas de conflit armé. Mais il est tout aussi nécessaire que chaque commune ait le nombre voulu de tracteurs libérés du service militaire pour exécuter le programme d'extension des cultures. Nous espérons que la Division de la motorisation de l'armée sera bientôt en mesure de régler définitivement la question.

Economie de guerre.

Dans l'année qui fait l'objet de ce rapport, le comité directeur eut malheureusement à s'occuper à nouveau de problèmes d'économie de guerre. Il ne s'agit toutefois que de mesures préventives et espérons que les choses en resteront là.

Nous recommandons encore une fois à nos membres de faire des réserves de carburants. Nous rappelons qu'en cas de rationnement, les premiers 1000 litres de carburant sont libres. Nous faisons tout notre possible pour que cette quantité soit augmentée pour les grandes exploitations et pour une consommation annuelle normale.

Nos relations avec les autorités fédérales

furent intenses et satisfaisantes. Nous adressons un merci tout spécial à la Division de l'agriculture, à la Division de la motorisation de l'Armée du Département militaire fédéral ainsi qu'à la Direction générale des douanes.

La collaboration avec les autres organisations

fut en tous points cordiale. Nous tenons à mentionner les organisations suivantes, avec lesquelles nous eûmes particulièrement de bonnes relations:

Union Suisse des Paysans

Institut suisse pour le machinisme et la rationalisation du travail dans l'agriculture (IMA)

Association suisse de fabricants et commerçants de machines agricoles

Groupement suisse des paysans montagnards

Association suisse pour la colonisation intérieure.

Bureau suisse d'études pour la prévention des accidents

Fédération routière suisse (FRS)

Association pour la fiduciaire de l'industrie des transports automobiles (TAG)

Touring-Club suisse

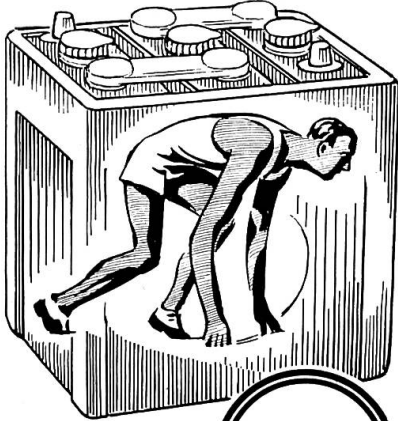
Union suisse des garagistes.

Nous remercions les représentants de ces organisations de leur précieuse collaboration et de la bienveillante compréhension qu'ils témoignent à la motorisation et mécanisation de l'agriculture.

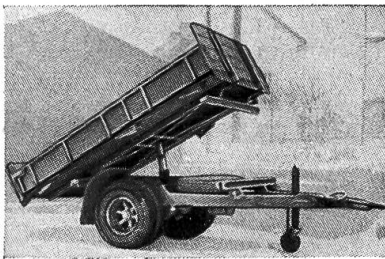
Particulièrement fructueux sont le travail que nous accomplissons avec l'Institut suisse pour la mécanisation et la rationalisation du travail dans l'agriculture (IMA) et les échanges de vues que nous avons avec son personnel.

Un bon départ...

Très important également
Pour l'auto tout spécialement
S'obtient toujours incontestablement
Avec batterie Oerlikon aisément.



Batteries **OERLIKON**



3 t
5 t
7 t
10 t
charge
utile

Remorques à pont basculant

avec commande hydraulique ou à main
à 2 et 4 roues

Exécution soignée et éprouvée

Remorques pour long bois

5—15 t

Demandez-nous des offres

MOSER FRÈRES & CIE., BERNE

Remorques et freins

Schwarztorstr. 101, Tél. (031) 5 32 15

UNIMOG

le véhicule à emploi
multiple

avec moteur Diesel „Mercedes-Benz“, 4
roues motrices et blocage différentiel
avant et arrière, pont pour charge utile de
1250 kg poids de remorquage: 10000 kg.
Avec les fruits sur le pont



et du bétail dans la remorque les mar-
chés sont atteints avec l'UNIMOG dans
le minimum de temps.



Demandez des démonstrations!

MATRA

ZOLLIKOFEN (près Berne)

Téléphone (031) 65 01 07

Représentants:

Aigle: F. Lanz, Garage

Bulle: Garage Autostop, F. Lüthy & Fils

La Chaux-de-Fonds:

Grand Garage des Montagnes S. A.

Lausanne: Garage de la Gare.

Liestal: Konrad Peter AG.

Samedan: Palü-Garage AG.

Schüpfheim (LU):

E. Enzmann, Garage «Adler»

St. Gall: Hs. Faust, Rorschacherstr. 219

Waldibrücke (LU): A. W. Steffen

Winterthur: H. Erb-Frey, Park-Garage

Dans notre dernier rapport d'activité, nous invitons l'Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles à une collaboration plus spontanée. Elle n'a pas repoussé notre offre. Au contraire, elle nous fit savoir qu'elle était prête à travailler plus étroitement avec nous et lorsque, peu de temps après, nous invitations d'autres organisations à la collaboration dans la commission pour le tarif douanier inférieur de l'essence, ses promesses se traduisent en actes. Une nouvelle preuve de collaboration nous fut l'appui financier qu'elle nous assura pour assurer au tracteur agricole sa position spéciale dans la nouvelle loi sur les véhicules à moteur et les cycles. Nous sommes persuadés qu'une plus étroite collaboration entre nos deux organisations portera bientôt d'autres fruits.

Un mot de reconnaissance

va à l'adresse de chaque membre qui nous est resté fidèle et à tous ceux qui sont entrés dans nos rangs. Nous ne voudrions omettre de signaler le travail, souvent peu agréable, accompli par les présidents, comités et gérants des sections. Nous les assurons tous de nos sentiments reconnaissants.

Pour terminer

nous prions instamment nos membres de recruter, en 1952, de nouveaux adhérents. Dans les deux à trois années à venir, d'importantes décisions vont se prendre pour ce qui concerne la position spéciale du tracteur agricole dans la nouvelle loi sur les véhicules automobiles et les cycles, l'assurance responsabilité civile, les taxes cantonales et les tarifs de douane. L'abolition de la position spéciale du tracteur entraînerait l'augmentation des frais de production et d'autres inconvénients encore. Celui qui voudrait porter atteinte à la position spéciale du tracteur agricole peut être certain qu'il aura à faire à une organisation forte et unie et peut s'attendre à une réaction en conséquence. Que chaque membre se fasse donc un devoir de recruter, en 1952, au moins un nouveau membre à titre de contribution personnelle pour la sauvegarde de la position spéciale du tracteur agricole.

Propriétaires de tracteurs, paysans, n'oubliez jamais que le laisser-aller, l'indécision et le manque d'unité sont vos plus grands ennemis!

Muri et Brougg, le 10 janvier 1952.

ASSOCIATION SUISSE DE PROPRIÉTAIRES DE TRACTEURS,

Le Président: sig. F. Ineichen.

Le Gérant: sig. R. Piller.

Equipez vos chars de campagne de plaques réfléchissantes «scotchlite»!

Droit de reproduction réservé

«LE TRACTEUR»

Rédaction, administration et régie des annonces: Secrétariat central de l'Association suisse de Propriétaires de Tracteurs, Pestalozzistr. 5, Case, Brougg/Arg. - Tél. (056) 4 20 22. Compte postal VIII 32608 Zurich

Prix d'abonnement: frs. 7.— par an **Gratuit pour les membres de l'Association** Paraît tous les mois

Prix d'insertion

$\frac{1}{2}$ page = frs. 130.—, $\frac{1}{3}$ = frs. 70.—, $\frac{1}{4}$ = frs. 40.—, $\frac{1}{8}$ = frs. 25.—, prix réduits pour insertions à l'abonnement - Petites annonces: $\frac{1}{16}$ page = frs. 11.—, $\frac{2}{16}$ = frs. 21.—, $\frac{3}{16}$ = frs. 31.—

Imprimerie: Schill & Cie., Lucerne